

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon
Le 23 septembre 2026

Rubriques : Emploi | Formation | Entreprises | Économie BFC

BAROMÈTRE 2026 DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

3 salariés sur 4 envisagent d'évoluer professionnellement dans les deux prochaines années, mais sans forcément tout changer.

*En Bourgogne-Franche-Comté, l'envie d'évolution professionnelle reste solidement installée. **75 % des salariés de la région envisagent une évolution professionnelle dans les deux prochaines années**, dont 59 % dans les douze prochains mois et 46 % dans les six mois.*

*Mais cette volonté d'évoluer ne signifie pas nécessairement changer de métier, d'entreprise ou de statut. **Les salariés de Bourgogne-Franche-Comté privilégient majoritairement des trajectoires qui s'inscrivent dans un cadre qu'ils connaissent déjà : 66 % souhaitent évoluer dans leur secteur d'activité actuel et 62 % au sein de leur entreprise ou organisation.***

*Ces résultats sont issus du **Baromètre territorial de l'évolution professionnelle 2026**, réalisé par l'Ifop pour Avenir Actifs en Bourgogne-Franche-Comté auprès de 400 salariés de la région.*

■ Évoluer, oui. Mais en privilégiant la continuité et la sécurité

Le baromètre 2026 montre une évolution professionnelle davantage pensée comme une **adaptation du parcours** que comme une rupture.

Lorsqu'ils envisagent une évolution, les salariés de Bourgogne-Franche-Comté souhaitent d'abord rester dans leur environnement professionnel actuel. **66 % souhaitent évoluer dans leur secteur d'activité**, un niveau supérieur de 5 points à la moyenne nationale. De même, **62 % privilégient une évolution au sein de leur organisation actuelle**, soit 3 points de plus qu'au niveau national.

À l'inverse, les projets de rupture restent minoritaires : **18 % envisagent une reconversion vers un autre secteur**, **28 % souhaitent changer d'entreprise** et **seulement 5 % envisagent de créer leur propre activité.**

Cette volonté de rester dans un environnement connu s'explique notamment par la recherche de stabilité : parmi les salariés souhaitant évoluer en interne, **46 % souhaitent préserver leur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle**, 45 % mettent en avant leur connaissance de l'environnement de travail et 41 % souhaitent conserver ou rejoindre une équipe qu'ils apprécient.

■ L'intelligence artificielle accélère les réflexions sur l'avenir professionnel

En Autre enseignement fort du baromètre 2026 : **l'intelligence artificielle s'installe progressivement dans le quotidien professionnel et devient un nouvel élément de réflexion sur les parcours.**

Face aux transformations du travail liées notamment à l'IA et à l'automatisation, **46 % des salariés de Bourgogne-Franche-Comté préfèrent encore attendre et observer l'évolution de la situation.** Mais 36 % commencent à anticiper une réflexion sur leur vie professionnelle et **18 % ont d'ores et déjà amorcé une évolution professionnelle.** 122548 - Ifop pour Avenir Actif...

Dans les entreprises, l'IA est déjà bien présente :

- **58 %** des salariés la perçoivent comme un outil d'aide à la réalisation de leur travail ;
- **49 %** déclarent avoir une vision claire de ce que l'IA va changer sur leur poste dans les prochains mois ;
- **45 %** sont incités par leur organisation à utiliser l'IA ;
- **38 %** ont été formés à son utilisation ;
- **38 %** disposent d'outils d'IA payants via leur organisation ;
- **38 %** travaillent dans une organisation ayant formalisé une charte d'utilisation de l'IA. 122548 - Ifop pour Avenir Actif...

L'IA fait également émerger de nouvelles interrogations : **43 % des salariés estiment que son développement les pousse à réfléchir davantage à leur parcours professionnel**, tandis que 39 % déclarent avoir déjà demandé des conseils à une IA concernant leur évolution professionnelle.

■ Mon CEP : une ressource connue par 4 salariés sur 10, mais encore trop peu identifiée dans sa diversité

Dans ce contexte de transformation des métiers et des parcours, la connaissance du **Conseil en évolution professionnelle (Mon CEP)** reste un enjeu important.

En Bourgogne-Franche-Comté, **40 % des salariés déclarent connaître Mon CEP**, dont 9 % indiquent y avoir déjà eu recours. Ce niveau est proche de celui observé en 2024, après une progression ponctuelle en 2025. Au niveau national, 44 % des salariés connaissent le dispositif. 122548 - Ifop pour Avenir Actif...

Mais la connaissance de l'offre reste partielle. Parmi les salariés qui connaissent Mon CEP, **48 % l'associent à la formation et 40 % à la valorisation des compétences ou de l'expérience**. D'autres possibilités d'accompagnement sont moins spontanément identifiées : **34 % citent l'information sur les opportunités, 30 % la recherche d'un nouvel emploi, 28 % le changement de métier ou de secteur et 25 % l'évolution dans son entreprise**. 122548 - Ifop pour Avenir Actif...

Pourtant, lorsqu'ils sont interrogés sur les ressources qu'ils pourraient mobiliser en cas de questionnement vis-à-vis de leur situation professionnelle, **60 % des salariés de la région citent Mon CEP**. Celui-ci arrive ainsi derrière leurs proches (77 %) et Internet (73 %), mais devant leur manager (55 %), leurs collègues (54 %) et leur DRH (52 %). 122548 - Ifop pour Avenir Actif...

Un paradoxe ressort également de l'étude : alors que **62 % des salariés envisagent une évolution au sein de leur organisation**, seuls **35 % déclarent que leur entreprise les a informés sur Mon CEP**.

■ Un besoin d'accompagnement dans un monde du travail qui évolue

Le baromètre confirme ainsi une tendance de fond en Bourgogne-Franche-Comté : **les salariés souhaitent faire évoluer leur parcours, mais recherchent davantage une évolution maîtrisée qu'une rupture**.

Dans un contexte marqué par les transformations technologiques, les nouvelles attentes vis-à-vis du travail et l'évolution des métiers, l'enjeu consiste donc autant à **anticiper son parcours qu'à savoir identifier les ressources disponibles pour construire son projet**.

C'est précisément la vocation de Mon CEP : permettre aux salariés et aux travailleurs indépendants de bénéficier d'un **accompagnement gratuit, personnalisé et confidentiel** pour faire le point sur leur situation, réfléchir à leur avenir professionnel et, le cas échéant, construire et mettre en œuvre un projet d'évolution, de mobilité, de reconversion, de formation ou de création d'activité.

Mandaté par France compétences, le réseau Avenir Actifs Bourgogne-Franche-Comté regroupe plus de **50 conseillers** en évolution professionnelle répartis sur **39 sites d'accueil**. En 2025, Avenir Actifs a accompagné **7 335 salariés** de droit privé et indépendants dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

Baromètre IFOP 2026 BFC à télécharger

Infographie pour illustrer ce nouveau baromètre à télécharger

Pour informer sur toutes questions liées à l'évolution professionnelle et pour renforcer la visibilité du CEP, Avenir Actifs et l'APEC organisent la 7^e édition des Semaines de l'Évolution Professionnelle, du 5 au 16 octobre 2026. Plus de 70 webinaires gratuits et ouverts à tous permettront d'aborder des thématiques clés : l'usage de l'IA pour accompagner son parcours, les métiers de demain, l'entrepreneuriat ou encore la préparation de la retraite...

Ce rendez-vous national donnera à chacun (salariés, indépendants, cadres, dirigeants...et leur entreprise) une vision claire et concrète des opportunités d'évolution professionnelle dans un monde du travail en profonde mutation.

<https://www.semaines-evolution-professionnelle.fr/>

À propos du CEP :

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un service public résultant de la loi relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale, qui permet à chacun de faire le point sur sa situation professionnelle, grâce à un conseiller. En 3 points, le CEP c'est :

- Un service public gratuit et personnalisé d'accompagnement de toutes les transitions professionnelles ou envies d'évolution, gratuit et personnalisé
- Le fil rouge de l'accompagnement des actifs qui répond aux différents usages aussi divers que faire le point sur sa carrière, donner une nouvelle direction à sa carrière, évoluer en interne, se former, créer son entreprise...
- Un vecteur de dialogue social et professionnel au sein des entreprises

Contact presse :

Fatène Salhi – Directrice de projet : 06 09 10 46 66 / f.salhi@cibc-bourgogne.fr